

info 107



Bulletin d'informations municipales de Carbonne



Au revoir Mireille p.4



Solidarité Action Sociale p. 5-6



Travaux p. 18-21



dossier

La culture pour tous, la culture par tous



SOMMAIRE

DOSSIER

7-15 LA CULTURE POUR TOUS, LA CULTURE PAR TOUS

- Un besoin culturel grandissant en lien avec la démographie 7
- La ville au service de la culture 8-13
- Le tissu associatif formidable atout culturel 14-15



p. 18-21 TRAVAUX



p. 24 CADRE DE VIE



p. 26-27 VIE ASSOCIATIVE

4	HOMMAGE	
	• Au revoir Mireille	4
5-6	SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE	
	• Mutuelle ou complémentaire santé communale où en est-on ?	5
	• Aide à la parentalité demandée par les familles	5
	• Dispositif « Participation citoyenne »	6
	• Rencontres d'automne	6
16-17	FINANCES	
	• Une stabilité fiscale malgré la baisse des dotations	16-17
18-21	TRAVAUX	
	• Rénovation du réseau d'eau	18
	• Confortement de la rue de la Roche	18
	• Sécurisation du quartier du Lançon	19
	• Aménagement de l'accueil au cinéma	19
	• Mise en place d'une passerelle piétonne à la gare	19
	• Réaménagement des abords de la cité Lamartine	20
	• Remise en état des courts de tennis	20
	• Une borne de recharge électrique place de la République	21
22-23	ÉDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE	
	• Modification de la carte scolaire	22-23
24	CADRE DE VIE	
	• Changeons nos habitudes !	24
	• Visite des serres municipales	24
	• Via Garona	24
	• Jury villes fleuries	24
25	INFO PRATIQUES	
	• Soyez prévoyants pour vos demandes de cartes d'identité ou vos passeports	25
	• Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) bientôt en mairie	25
	• Aide pour vos projets de rénovation de l'habitat	25
26-27	VIE ASSOCIATIVE	
	• 1 ^{ère} édition de la marche populaire du Volvestre	26
	• JSC : une saison couronnée de succès !	27
	• CIME : Carbonne Impulsion Montagne Escalade	27
28	CARBONNE INFO SERVICES	

ÉDITORIAL



« Sans la culture et la liberté relative qu'elle suppose, la société même parfaite n'est qu'une jungle. »

Albert Camus

Une des missions essentielles d'une municipalité est de permettre à chacun de bien vivre ensemble dans sa ville. Au-delà d'un habitat harmonieux, d'un environnement préservé et de nombreux services de proximité, les activités de loisirs participent à ce bien-vivre et parmi elles les activités culturelles tiennent une place très importante.

Ce bulletin municipal consacre son dossier spécial à la culture à Carbonne. Vous allez découvrir ou redécouvrir la richesse des activités culturelles de notre ville.

Cette diversité de l'offre culturelle est possible grâce à la rencontre de deux volontés : la volonté politique municipale qui est de rendre accessible la culture au plus grand nombre sous toutes ses formes : musique, littérature, cinéma, peinture, sculpture, théâtre, danse, conférences, patrimoine, culture occitane... Pour cela, la ville de Carbonne a développé un certain nombre d'équipements comme la médiathèque municipale, le centre socio-culturel du Bois de Castres avec salle des fêtes et salle de cinéma, l'école de musique, le centre associatif et la MJC, le Musée Abbal. La commission culture de la ville élabore une programmation culturelle variée. La municipalité soutient financièrement (subventions) et apporte son appui humain et logistique aux acteurs locaux associatifs culturels.

La deuxième volonté est celle des responsables associatifs bénévoles (26 associations culturelles) qui veulent faire partager leur passion. A leur dévouement s'ajoutent leurs compétences dans leur discipline et nous sommes fiers de la qualité de leurs prestations, qu'ils s'agissent des musiciens, des cinéphiles, des artistes peintres, des sculpteurs, des danseurs, des acteurs, des conteurs occitans, qu'ils en soient remerciés.

Source d'épanouissement personnel les activités culturelles permettent de créer du lien social et d'échanger. Que chacun puisse trouver dans ce bouillonnement culturel un peu de bonheur !

Au début de l'été, une femme exceptionnelle, figure de notre cité, engagée depuis des années au service des Carbonnais nous a quittés.

Mireille Grandet, maire adjointe à la solidarité et à l'action sociale, vice-présidente au CCAS, a été durant ces trente dernières années sur tous les fronts de l'aide aux personnes en difficulté : précarité, handicap, enfance défavorisée, personnes isolées et âgées, migrants... Ses réalisations en faveur des plus démunis sont innombrables. Ses amis nombreux sont venus accompagner sa famille le 28 juin pour lui rendre hommage et la remercier pour cette vie généreuse au service des autres. Elle restera un exemple pour nous tous.

Bernard Bros, votre Maire.

HOMMAGE

Au revoir Mireille

Mireille Grandet était adjointe au maire, en charge de la solidarité et de l'action sociale depuis 2008 et était conseillère communautaire. Elle assurait également la vice-présidence du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qu'elle animait depuis 2001. Elle a aussi présidé la Croix Rouge Française de Carbone Cazères de 2005 à 2017. Elle nous a quittés le 24 juin 2017 en nous laissant le souvenir d'une personne toujours à l'écoute des autres avec un dynamisme à toute épreuve pour mener des projets en faveur des plus démunis. Il est difficile de résumer plusieurs décennies d'engagement municipal et associatif. Les images de Mireille en action sont autant de traces de son travail.



2016 : Observatoire social.



2009 : Conseil consultatif des aînés.



2013 : réunion publique sur la maladie d'Alzheimer.



Cérémonie anciens élus 2008.



2016 : remise des chèques par Simply Market à la Croix Rouge et à Carbone pour un sourire.



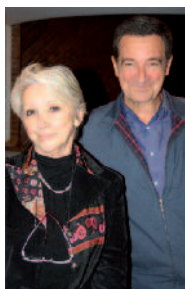
Téléthon 2011.



2011 : inauguration du véhicule pour le transport personnalisé à la demande.



2017 : Mireille et Corinne Pons, nouvelle présidente de la Croix Rouge.



2016 : Rencontres d'automne.



2014 : inauguration du local de la Croix Rouge.



2017 : Mireille et Corinne Pons, nouvelle présidente de la Croix Rouge.



Vide-greniers stand Croix Rouge.



2015 : inauguration panneau « si tu prends ma place tu prends mon handicap ».

Mutuelle ou complémentaire santé communale où en est-on ?

Comme annoncé dans notre édition du mois de juillet 2016, la municipalité s'est interrogée sur la mise en place d'une mutuelle, ou complémentaire santé, communale.

A ce titre, tous les Carbonnais avaient été invités à renseigner un questionnaire joint au bulletin municipal pour recenser les besoins de chacun en matière de prestations ainsi que le nombre de personnes intéressées par ce projet.

L'enquête nous a alors permis de confirmer la viabilité du projet et ainsi, le Conseil Consultatif des Aînés, qui avait fait émerger ce projet, a pu travailler sur les documents nécessaires à la mise en place de l'appel à partenariat.

Ce dernier permet aux différents professionnels de connaître notre démarche mais également de pouvoir candidater en transmettant un dossier complet permettant d'apprécier la solidité de l'offre proposée à la collectivité.

Celui-ci étant aujourd'hui clos, les retours sont en cours d'analyse par les différentes instances, le Conseil Consultatif des Aînés mais également la commission municipale solidarité action sociale, afin de retenir un prestataire unique.

Prochaines étapes

- validation du prestataire retenu au conseil municipal de juillet,
- réunion publique, le 6 septembre 2017 au centre socio-culturel qui permettra de présenter le prestataire retenu, Venez nombreux à cette présentation ! ■

Aide à la parentalité demandée par les familles

Suite à l'Observatoire social réuni en décembre 2015, les partenaires avaient fait le constat unanime de soucis de plus en plus récurrents, rencontrés par les familles et les enfants (problèmes de respect, de violence, de séparation...).

L'objectif de l'Observatoire Social étant d'essayer de remédier aux problèmes constatés sur le terrain, il a donc été décidé de créer un comité de pilotage traitant de la parentalité.

A ce titre, ce comité de pilotage s'est réuni plusieurs fois afin d'évaluer la problématique et déterminer quelles actions pouvaient être mises en place par la municipalité.

Pour ce faire, la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) avait réalisé un diagnostic de territoire à l'échelle départementale. Il

était alors pertinent de réaliser également ce diagnostic, en réduisant le territoire et se centrant essentiellement sur Carbonne.

Pour cela, un questionnaire a été réalisé et diffusé à tous les parents des écoles maternelles et élémentaires.

Au vu des retours de cette enquête, il en ressort que les familles souhaitent princi-

palement « des temps privilégiés avec leurs enfants » ainsi que des réponses à leurs questions via des professionnels sur des sujets d'actualités comme la scolarité, les conduites à risques, la santé et les nouvelles technologies.

La municipalité, travaillant étroitement avec la Maison des Jeunes et de la Culture

(MJC) sur le sujet, celle-ci abordera ces thématiques en fin d'année, afin de répondre aux attentes des familles. Il s'agira d'une soirée conviviale parents-enfants qui se voudra ludique et originale.

Un projet identique à destination des collégiens est également prévu dès la prochaine rentrée scolaire. ■



Dispositif « Participation citoyenne »

Suite à la signature de la convention du dispositif « Participation Citoyenne » le 23 mai 2016, la municipalité de Carbonne a travaillé sur une signalétique à implanter aux entrées de ville.

Ce dispositif permet de :

- sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement,
- développer un réseau de solidarité et de voisinage en indiquant tout ce qui pourrait être suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes ou des biens,
- accroître l'efficacité de la prévention de proximité,
- informer rapidement la police municipale et la gendarmerie afin qu'ils puissent intervenir dans les meilleurs délais.

Rappel des bons réflexes pour lutter contre les cambriolages

- Appeler le 17, le 112 depuis un téléphone portable ou la Police Municipale au 05 61 97 32 82

Si vous remarquez des comportements suspects ou peu habituels (individus ou voitures semblant repérer les lieux ; personnes regardant dans les maisons par les fenêtres, dans les boîtes aux lettres ou par-dessus les murs de clôtures, etc...), n'agissez pas vous-même et restez discret. L'objectif est d'arrêter les cambrioleurs et non de les faire fuir.

- Privilégier le détail dans le signalement des suspects

Relevez le détail qui fera la différence pour la Police. Un habit voyant (couleur), un signe distinctif (tatouages, vêtements, etc...). Pensez à noter la plaque d'immatriculation des véhicules plutôt que leur marque ou couleur.

- Informer son voisinage et ne pas hésiter à faire appel à lui Utiliser le service Tranquillité Vacances

Mentionnez à votre voisinage votre absence et les dates de départ et de retour. Si possible, demandez à un voisin de venir ouvrir les volets et les fermer de temps à autre, dans le but de simuler une présence dans le domicile.

- Utiliser le service Tranquillité Vacances

Inscrivez-vous auprès des services de police pour bénéficier de l'opération Tranquillité Vacances. Disponible au-delà d'une semaine d'absence.

- Eviter tout signe d'absence

Laissez le moins d'indices sur votre absence, surtout si elle est de longue durée : laissez une lumière allumée (avec minuteur si besoin), faites relever le courrier pendant votre absence, etc...

- Durant les courtes absences, rester vigilant

Les cambriolages ont souvent lieu le jour et en dehors des périodes de vacances. Aussi, faites attention à laisser une radio allumée ou toute autre trace de présence à l'intérieur, même pour une courte absence.

- Ne pas faire entrer d'inconnus

Ne laissez jamais entrer chez vous une personne que vous ne connaissez pas et qui ne vous a pas contacté au préalable. Les entreprises et artisans ne se déplacent que sur rendez-vous.

Un seul objectif : permettre la coopération et la solidarité entre Carbonnais pour la sécurité de tous.

Nouveau : un logo pour la « Participation citoyenne »

Afin que chacun, en entrant dans la ville puisse identifier le dispositif «Participation citoyenne », le logo ci-contre a été créé par le service communication.

Pour rappel, le dispositif «Participation citoyenne» n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie. Il s'agit d'une action de prévention de proximité. ■



Rencontres d'automne

Le Centre Communal d'Action Sociale invite toutes les personnes de plus de 60 ans, résidant à Carbonne, à un goûter spectacle gratuit, pour la 10e édition des « Rencontres d'Automne »

11 OCTOBRE 2017 à 14 h



Ambiance conviviale aux rencontres d'automne 2016.

Inscriptions avant le 5 octobre 2017
au bureau du CCAS auprès
de Gaëlle Badie ou Catherine Antalova
ou par téléphone
au 05 61 87 80 03.

La culture pour tous, la culture par tous

Développer et multiplier les actions culturelles c'est préparer les citoyens à affronter le monde de demain. Face aux enjeux et aux défis du monde futur la culture devient centrale car elle traite parfois de sujets d'actualités sensibles et les rend intelligibles par le plus grand nombre. Depuis de nombreuses années la ville de Carbone affirme sa volonté de promouvoir la vie culturelle en soutenant les acteurs locaux de la culture et en proposant une offre culturelle de qualité accessible à tous.

UN BESOIN CULTUREL GRANDISSANT EN LIEN AVEC LA DÉMOGRAPHIE

Le développement culturel en milieu rural et périurbain répond à une demande grandissante. Cette demande est liée à l'évolution démographique mais aussi à une attente de qualité de vie et de pratique culturelle. Le nombre croissant d'adhérents à l'Ecole de Musique, à l'atelier théâtre, aux ateliers danse de la MJC et à l'atelier Terre pour ne citer que ces exemples, ainsi que la fréquentation à la hausse à la médiathèque, au cinéma et aux divers spectacles, témoignent d'un véritable besoin pour les Carbonnais d'accéder à une culture diversifiée de qualité.

La ville est passée d'une demande d'animation culturelle ponctuelle à une demande de culture continue, ce qui oblige la municipalité et les associations à professionnaliser leurs démarches et à investir de manière plus globale et adaptée sur l'avenir.



2016 -
Cie Adhok
« Immortels »

La culture vecteur de lien social

2009 - Levée de la toile du Chapiteau de la Cie Baro d'Evel. Une synergie s'est mise en place entre les membres de la Compagnie Baro d'Evel, les Pronomade(s), les résidents de l'ESAT Le Fauron et les Carbonnais venus aider pour le montage du chapiteau.



La diversité de l'offre culturelle favorise les échanges, la cohabitation, le dialogue et l'enrichissement des uns au contact des autres. La culture enrichit et épanouit l'individu. D'où la nécessité pour chacun d'y avoir accès.

Ainsi, les actions culturelles municipales menées sont pensées dans le respect de l'ouverture aux non-initiés pour faciliter les rencontres et l'accès à la culture. Sans oublier, bien sûr, les événements culturels portés par les associations qui permettent aussi de créer du lien et de fédérer les bénévoles.

LA VILLE AU SERVICE DE LA CULTURE



2015 - Vernissage concert de l'exposition de dessins de Claire Dupray à la médiathèque avec « Les Balseuses ».

Médiathèque municipale François-Mitterrand

La bibliothèque municipale a ouvert ses portes en juillet 1995. Conçue dès le départ comme un lieu ouvert à différentes formes d'expressions et s'adressant à un public varié, ce service évoluera à compter de 2001, vers la création d'un service culturel. Nathalie Baggio et Laure Gaillagot, deux agents à temps complet, sont en charge de la gestion de la médiathèque et de la mise en œuvre de la programmation culturelle annuelle.

Un accès facilité

C'est un service public qui répond à des missions notamment en matière de lecture, information et culture.

La municipalité a fait le choix d'une cotisation gratuite pour les enfants scolarisés



Chaque lecteur peut emprunter 3 livres, 3 documents sonores et 1 DVD.

à Carbonne (écoles et collège), permettant ainsi à tous les élèves, de pouvoir fréquenter la médiathèque. Le nombre moyen d'inscriptions est de 1400 personnes pour 900 lecteurs « actifs » (lecteurs réguliers) dont plus de 700 Carbonnais.

Depuis 2008, le nombre de documents empruntés augmente régulièrement, pour atteindre 25 000 en 2016.

C'est un bon indicateur pour confirmer que la médiathèque est bien ancrée dans la ville.

Rendez-vous contes aux quatre saisons

A chaque saison, la médiathèque propose aux jeunes lecteurs, pendant les vacances scolaires, des contes racontés par les bibliothécaires.

Avec ces rendez-vous, initiés aux vacances de Pâques 2017, les bibliothécaires espèrent partager un moment convivial avec les plus jeunes et leurs parents. Raconter c'est avant tout le bonheur de faire vivre les livres et de faire découvrir des récits populaires, légendaires, historiques, poétiques ou littéraires qui conduiront petit à petit vers une lecture personnelle. Raconter c'est créer le désir de lire et la bibliothèque est alors un lieu de lecture où la parole peut s'échanger.

Prochain rendez-vous aux vacances de Toussaint...



Médiathèque municipale F.-Mitterrand

48, rue Lucien Cassagne
31390 CARBONNE
Tél : 05.61.87.59.81
Courriel : service.culture@ville-carbonne.fr

Horaires :

Mar. : 15h-18h.
Mer. : 10h-12h / 14h-18h.
Jeu. : 10h-12h.
Ven. : 15h-18h.
Sam. : 10h - 12h / 14h-18h.

Fermeture annuelle : du 5 au 28 août inclus.

L'accueil pour tous

La médiathèque ouvre 20 heures par semaine au public. Le reste du temps est consacré à l'accueil d'un public ciblé (scolaires, personnes en situation de handicap, enfants de la crèche...) aux acquisitions (achats livres, DVD, CD), à l'équipement des documents,

à la gestion et à l'organisation de manifestations culturelles.

Dans le cadre scolaire la médiathèque propose des ateliers autour du livre. C'est dans une volonté de participer à la construction de l'enfant-lecteur, en lui permettant de découvrir le lieu et différentes sortes de lectures que la médiathèque ouvre ses portes à ce public.



Animation autour du livre avec les scolaires préparée par Laure Gaillagot.

L'EFT, conférence interactive

Le vendredi 29 septembre à 18h30 à la médiathèque municipale, Jean-Christophe Dulot animera une conférence pour vous faire découvrir l'EFT (Technique de Libération des Emotions). Il vous guidera pour apaiser les tensions des petits et des grands et accompagner leur élan de vie. Que vous soyez parent, enseignant, éducateur, ou plus largement en lien avec des enfants, cette conférence est faite pour vous. Après un temps de questions-réponses, elle sera suivie d'une séance de dédicaces.



Originaire de Carbonne, Jean-Christophe Dulot est l'auteur de « Pratiquer l'EFT avec les enfants » paru aux éditions «Jouvence» en mars 2017.

Il partagera son expérience dans l'utilisation de cette technique avec laquelle il accompagne adultes et enfants pour gérer et libérer les émotions et les tensions. Plus d'informations sur www.axyhom.fr

Partenariat avec la médiathèque départementale de la Haute-Garonne

La médiathèque départementale offre aux médiathèques de la Haute-Garonne d'enrichir leurs propres fonds en empruntant temporairement des ouvrages supplémentaires (livres, CD, DVD). Ainsi, 6 à 8 fois par an, les agents de

Carbonne se rendent sur rendez-vous au local de Labège pour choisir les 1200 CD, 200 DVD et 1000 livres parmi les documents disponibles.

Chaque année, dans le cadre de son accompagnement,

une animation est offerte aux médiathèques municipales qui en font la demande. La médiathèque de Carbonne propose ainsi tous les ans un spectacle supplémentaire gratuit tel que celui annoncé ci-dessous.

Comment la parole...

De juin à novembre, en partenariat avec la médiathèque départementale de la Haute-Garonne, la médiathèque de Carbonne vous propose de participer à un projet interactif Comment la parole... (Histoires de lecteurs) initié par Sophie Robin du collectif Jesusnoirdemonde.

■ Atelier d'écriture

Dans le cadre de ce projet, qui permet que la parole des uns soit source d'inspiration pour les autres, la médiathèque municipale vous invite à participer à un atelier d'écriture pour adultes et jeunes à partir du lycée, animé par Marie-Odile Flambard.

Des textes courts seront écrits en partant de fragments, de bribes et de bouts de phrases, collectés le 10 juin par Sophie Robin auprès des lecteurs de la médiathèque, et retravaillés par Rachel Corenblit, auteur Toulousain. Ces textes seront ensuite calligraphiés

par un artiste, puis exposés à la médiathèque.

Les propositions de Marie-Odile Flambard seront là pour permettre à chacun d'écrire, coller et ajouter des mots, des phrases, réduire et extraire de nouveaux fragments, faire tourner les feuilles et s'inspirer les uns des autres, jouer avec les mots, lire, écouter, échanger... avec un seul mot d'ordre : prendre plaisir à écrire ensemble !

Cet atelier d'écriture aura lieu samedi 16 septembre 2017 de 14 h à 18 h à la médiathèque, 48, rue Lucien Cassagne. Gratuit, sur inscription au 05.61.87.59.81

■ Spectacle

Samedi 4 novembre, projet clôturé par une lecture musicale, où Sophie Robin mettra en scène le texte écrit par Rachel Corenblit, accompagnée au violoncelle par Julie Läderach. Un livret rassemblant les textes écrits lors de l'atelier d'écriture du 16 septembre sera offert aux participants et les calligraphies inspirées des textes seront exposées à la médiathèque municipale.

Samedi 4 novembre 2017 - 18 h 30 Médiathèque 48 rue Lucien Cassagne Entrée gratuite. Renseignements : 05.61.87.59.81.

LA CULTURE POUR TOUS, LA CULTURE PAR TOUS

Le service culturel

Le rôle du service culturel est de proposer une programmation culturelle, ensuite soumise à la commission culture, et de gérer la logistique associée aux diverses manifestations culturelles municipales : spectacle à la médiathèque, à la salle de spectacles ou en extérieur. Ce service assure également la coordination des actions culturelles en lien avec les partenaires associatifs du territoire et du département, notamment avec Pronomade(s) en Haute-Garonne, Centre National des Arts de la Rue, partenaire de la ville depuis 1999.

La programmation municipale

Les agents du service culturel assistent régulièrement à des spectacles pour apprécier leur valeur et ensuite proposer à la commission culture une programmation culturelle éclectique et de qualité à travers du théâtre, des concerts, des expositions, des rendez-vous jeune public...

Tout au long de l'année, ces rendez-vous culturels permettent de fidéliser les spectateurs et d'ouvrir, certaines fois, leur regard à des formes nouvelles, tout en allant également à la rencontre de nouveaux publics.



Juin 2017, commission culture, sports et loisirs présidée par Ali Benarfa adjoint au maire en présence de Bernard Bros, Maire de Carbonne

Budget alloué à la culture

La culture est encore trop souvent perçue comme une charge financière. C'est pourquoi la tentation est grande de tailler dans un budget considéré comme inutile dans les périodes de restriction budgétaire. Pourtant de nombreux rapports nationaux démontrent que les dépenses culturelles sont aussi source de richesses. En effet, le travail quotidien de nos nombreuses associations culturelles, aujourd'hui à travers leurs multiples activités génèrent des ressources économiques conséquentes. En 2016, la commune a versé 39 100 € aux associations culturelles qui elles même ont généré 241 000 € de recettes. Des recettes qui sont majoritairement réinjectées dans le tissu économique local. Pour 1 € versé l'action culturelle communale en génère plus de 5 €. Ce chiffre correspond à la moyenne nationale

Concerts sous la halle



Photo : J. Besnier.

Mai 2017 - Kala Ethno Groove en concert sous la halle.

La commission culture propose, au rythme de deux rendez-vous musicaux gratuits par an (mai et septembre), de se retrouver sous la halle centrale le dimanche matin.

Le prochain concert est prévu :
dimanche 24 septembre à 11h30
avec « Les Balseuses », duo de steel-drum.

Concert gratuit avec possibilité de restauration sur place sous forme d'apéro-tapas préparé par l'association des commerçants Carbonne Plus.

Renseignements service culturel 05 61 87 59 81.

OUPS et son doudou méchant Cie Les Francs Glaçons

Un conte initiatique à la manière de Claude Ponti où l'humour, l'absurde et la loufoquerie sont plus que jamais présents.

Cet album évoque la méchanceté, la cruauté, la maltraitance, le courage. L'univers du verbe de Ponti, c'est, pour les enfants, l'initiation à l'absurde par le langage, les jeux de mots en tout genre : oxymores, mots « extraordinaires », mots à tiroir...

Fidèle à son style, la Cie des Francs Glaçons mêlera jeu clownesque, chansons et marionnettes pour donner vie à cette histoire de Claude Ponti, où l'humour et le drame se côtoient, et où l'enfant comprend qu'il est lui aussi le héros de sa propre histoire.

Samedi 16 décembre : 17 h, salle de spectacles du bois de Castres
Gratuit - à partir de 5 ans - durée : 45 min

Capacité d'accueil limitée.

Réservation conseillée au 05 61 87 59 81 (service culturel) à compter du 01/12/2017.





2015 : Inauguration des « Abri(s) ».

Partenariat avec « Pronomade(s) »

La ville de Carbonne est partenaire de Pronomade(s) en Haute-Garonne, Centre National des Arts de la Rue, missionné par l'état, la région et le département, pour mener une action des arts publics sur le territoire.

Ainsi, trois ou quatre spectacles sont programmés chaque année.

D'autres projets artistiques peuvent être proposés à l'initiative de Pronomade(s), en collaboration avec la population, le collège ou les écoles comme « Contre nature » de Tricyclique Dol en 2012 et la balade des Abri(s) en 2014.

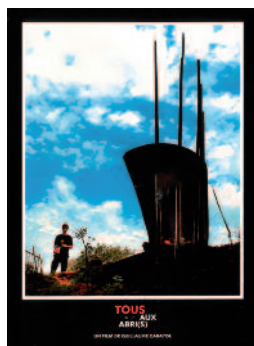
Ce partenariat permet d'accueillir des spectacles de grande qualité auxquels nous n'aurions pas accès au regard du coût de chaque prestation.

Les propositions de Pronomade(s) sont généralement des formes surprenantes qui permettent une ouverture sur plusieurs arts.

C'est une programmation complémentaire de celle du service culturel qui amène également un autre public sur la ville.

Balade des Abri(s) en vidéo

« Tous aux Abri(s) » est un court métrage réalisé par Guillaume Carayol, témoin discret des étapes successives de la commande artistique de 9 Abri(s) passée à Laurent Cadilhac (artiste plasticien-sculpteur), conçus, réalisés et installés au terme de 18 mois de travail. Le DVD est empruntable à la médiathèque.



Ce film de 30 mn retrace cette belle aventure : premières réunions, temps de construction, moments partagés avec les collégiens, journée festive de l'inauguration publique. Ces installations ont été conçues pour devenir des espaces à part entière dans la ville, en accès libre pour servir de lieux de repos, de cachette, de rendez-vous, de lecture...

Ce court métrage a été financé par le Centre d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Garonne (CAUE 31) et Pronomade(s) en Haute-Garonne, Centre National des Arts de la Rue.



2016 : Cie Adhok « Immortels ».

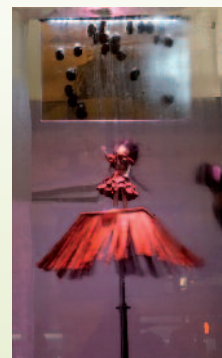
Prochains rendez-vous proposés par Pronomade(s)

Marionnettes en vitrines

avec « La compagnie s'appelle reviens / Tempo », « Cie Aksele / Le ballet des mains rouges » et « Compagnie Succursale 101 / Tout doit disparaître ».

Une belle journée pour flâner et coller son nez sur des vitrines qui vont peu à peu s'animer. Entre 10 et 15 minutes à chaque fois, pour regarder passer le temps, minute après minute, découvrir l'histoire sanglante de Lady Macbeth, observer un grand-père qui attend on ne sait quoi... Trois univers différents, remplis de poésie !

Samedi 14 octobre en journée – centre-ville - Gratuit - tous publics.



Franck Lepage / Incultures 1 : Une autre histoire de la culture

Franck Lepage, l'un des fondateurs de la coopérative d'éducation populaire Le Pavé, n'a de cesse de bousculer et de décaper les idées reçues. Un week-end entier pour parler (et tordre dans tous les sens) des sujets comme la culture et l'éducation. Et pour les accros, un atelier de désintoxication du langage est organisé le dimanche à Cassagnabère-Tournas. Un conseil, faites la totale !



Vendredi 10 novembre - 19 h.

Centre culturel du Bois de Castres.

Entrée 12 € et 5 €.

Réservations sur www.pronomades.org

Tous publics à partir de 12 ans. Durée : 4 h avec entracte.

Les services municipaux

Le service culturel n'est pas le seul service municipal impliqué lors des événements culturels Carbonnais. En effet, chaque événement nécessite l'intervention de différents services municipaux.

Le service manifestations et mobilier urbain

Son rôle est de répondre aux besoins logistiques relatifs aux manifestations. Gestion des demandes, du stock de matériel, du planning des infrastructures et des moyens humains nécessaires pour les différentes interventions.

Pour vous donner un ordre d'idée en 2016, 73 manifestations ont eu lieu en extérieur et 56 à la salle des fêtes du centre socio-culturel.

Le service cadre de vie

La culture s'invite aussi dans les massifs de la ville avec le thème floral. Il avait débuté en 2016 et se poursuit cette année pour présenter la ville au concours régional des villes et villages fleuris. Les jardiniers de la ville ont mis en scène dans les massifs la culture dans tous ses états. Ils ont imaginé des notes de musique cotoyant des parterres de fleurs, des palettes de couleurs se mélangeant aux camaïeux des végétaux ou encore des crayons pouvant écrire l'histoire des fleurs... A regarder sans modération.

L'espace associatif municipal

Créé en octobre 2011, il est l'interface entre les associations et la Mairie. Ce service municipal permet de centraliser les demandes associatives relatives à leur fonctionnement (planning des salles, demande de matériel, demande d'installation de banderolles, reprographie documents...) et aux événements.

Le service communication

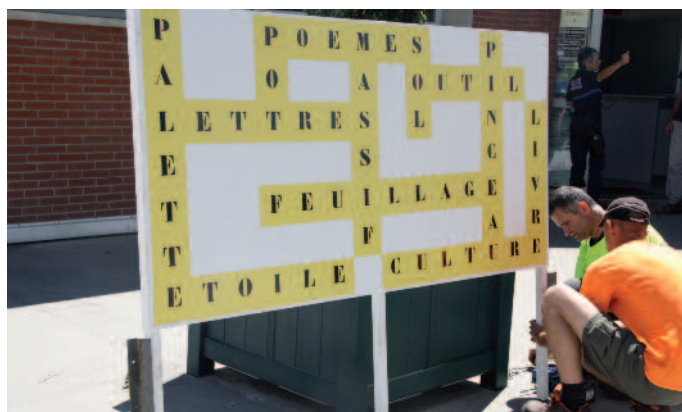
Il met en oeuvre la communication de la ville (site internet, bulletin d'informations municipales, affiches, invitations...) et diffuse sur les différents supports (www.ville-carbonne.fr et facebook.....) à la fois les actualités de la ville et les événements proposés par les acteurs locaux.



04.2012, Débroussaillage du Pantala par le service cadre de vie pour le projet «Contre Nature» des pronomade(s)



02.2015, Aide à l'installation des Abri(s) par les agents des services techniques.



06.2017, La culture s'invite dans les massifs de la ville. Les agents des services techniques préparent la fixation du panneau devant le local de la Police Municipale.



06.2017, Montage du podium pour la fête de la musique par le service manifestations.

Centre socio-culturel du Bois de Castres

Construit en 1987 il abrite la salle des fêtes (450 places assises ou 660 debout), la salle de cinéma et de spectacles (188 places assises), le dojo et la salle de danse et d'activités. De nombreux événements y sont programmés chaque année en intérieur ou en extérieur par la ville et les acteurs locaux. Ce qui fait, inévitablement, de ce lieu le poumon culturel Carbonnais.

Ciné Carbonne

Cinq séances de cinéma minimum sont proposées chaque semaine par Ciné Carbonne soit 10 326 entrées en 2016 et 15 % de hausse de fréquentation par rapport à 2015. A cela s'ajoutent les séances pour les scolaires 2900 enfants sont venus en 2016, les festivals (Carbonne fait son cinéma, Cinespana...), les séances spéciales (ciné-débat, ciné concert, film des Abri(s)...). Cette programmation est entièrement assurée par les bénévoles de l'association Ciné Carbonne que nous félicitons pour la qualité des séances.

 Plus d'infos sur www.ville-carbonne.fr.
Contact : cinecarbonne@gmail.com



Mars 2017, 7^e édition du festival « Carbonne fait son cinéma » avec pour thème « Histoires de familles ».



Février 2016, conférence sur André Abbal, apôtre de la taille directe par Rose Fernandez conservatrice du musée Abbal. Une proposition culturelle initiée par Histoire et Traditions Carbonnaises.



Mai 2017 : concert « Recuerdos » par la Cie Guillaume Lopez avec Eric Fraj.

Galerie municipale

Les cimaises et les socles de la galerie municipale située à la Mairie accueillent une dizaine d'expositions par an, en priorité, celles des associations carbonnaises. Le planning est géré par le service culturel.



2017 : exposition de l'atelier de dessin de la MJC.



2016 : exposition « Délire de livres » - Entre les Mains.

LE TISSU ASSOCIATIF FORMIDABLE ATOUT CULTUREL

La commune de Carbone compte actuellement 26 associations à vocation culturelle qui ont développé de véritables compétences et de réels savoir-faire en matière de promotion culturelle. Ces associations sont des relais au projet culturel municipal dans la mesure où elles sont associées à la démarche et impliquées à notre politique culturelle.



2017 : fête de fin d'année de l'école de musique au jardin du musée Abbal.



Théâtre 107 - groupe adultes 2017.



2017 : Le Bariot à l'Asso's Epicée (sous la halle en raison de la météo).



Fête de la musique 2017 organisée par la MJC.



2017 : Ensemble Les Diatoniks pour la marche populaire.



2017 : 50 ans du Cercle Occitan.



Atelier Terre adultes animé par Claire Dupray.

Les ateliers sont également proposés aux enfants et une exposition annuelle a lieu à la galerie municipale.



Tous à l'opéra avec le club du Temps Libre et des Loisirs

Le Club du Temps Libre propose à tous, sans condition d'âge, des abonnements (8 spectacles par an), mais aussi des places à l'unité pour les opéras et ballets au Théâtre du Capitole le dimanche après-midi. Avantages : -25 % du prix public et trajets aller-retour avec un bus de la Régie des Transports de Carbone.



Photo : J. Besnier.

Renseignements auprès d'Émile SIMORRE
Tél. 05.61.87.09.19 – 06.09.43.73.58
courriel : tempslibreloisirs@sfr.fr

Un site dédié à la culture



Retrouvez les informations de votre ville sur www.ville-carbonne.fr

Abonnez vous à la Newsletter



Musée Abbal

Le musée André Abbal a été créé en 1972 par Mme Berthe Abbal, épouse du sculpteur, dans l'atelier carbonnais de ce dernier.

Réhabilité en 1992 par M^{lle} Anne-Marie Abbal, fille de l'artiste, il offre aux visiteurs trois espaces de visite : les salles consacrées aux sculptures et dessins de l'artiste, au rez-de-chaussée une salle qui accueille en été des expositions temporaires d'art contemporain. Dans le jardin, trônent les œuvres monumentales d'André ABBAL.

Périodes d'ouverture

De juin à septembre le musée est ouvert tous les jours (sauf le mardi) de 10h30 à 12h et de 15h à 18h30.

Octobre et novembre, le musée est ouvert le week-end de 15h à 18h, en semaine pour les groupes sur réservation.

Décembre, janvier et février le musée est fermé sauf pour les groupes sur réservation.



10, rue du Sculpteur-Abbal CARBONNE

Tél. : 05 61 87 58 14 .

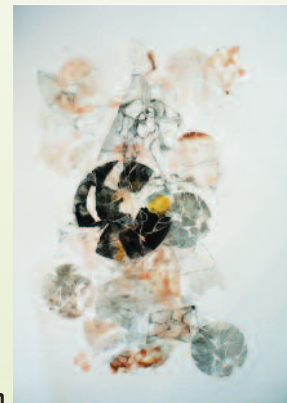
Courriel : museeabbal@free.fr

Site : <http://museeabbal.free.fr/frame.htm>

Exposition temporaire 2017

Échappée de Marika Polasek
Du 2 juillet au 30 septembre 2017

L'exposition « Échappée » au musée Abbal vous invite, comme chaque année, à découvrir une approche contemporaine afin d'éveiller un regard nouveau sur la création d'aujourd'hui...



Histoire et Traditions Carbonnaises vous donne rendez-vous

La ville de Carbone et l'association Histoire et Traditions Carbonnaises, conscients du devoir de mémoire, vous proposent une exposition sur « **LA RETIRADA** » : l'exil des Républicains Espagnols en Haute-Garonne. Cette **exposition** itinérante prêtée par le Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation et le Conseil Départemental sera à Carbone **du 23 octobre au 15 novembre**.

De nombreuses familles carbonnaises ont été marquées par ces événements, leurs témoignages seront recueillis par les bénévoles d'Histoire et Traditions Carbonnaises afin de garder vivants leurs souvenirs.

En 1939, Carbone a organisé l'accueil, la distribution de vivres et l'hébergement des exilés espagnols.

Un programme complet de manifestations (conférence, film, musique) accompagnera cette exposition. Enseignants et collégiens seront impliqués dans ce projet.

Mairie ouverte dimanche 29 octobre après-midi avec vernissage à 16 h.
exceptionnellement ouverte de 14h-18h.



Une stabilité fiscale malgré la baisse des

Comme les années précédentes, la collectivité doit faire face à une baisse importante des dotations de l'Etat. En plus d'une gestion rigoureuse des dépenses, la collectivité a dû faire des choix tant en terme de

BUDGET COM

FONCTIONNEMENT : 6 125 746 €

Architecture du budget 2017

Ces visuels permettent d'appréhender l'architecture générale du budget communal 2017 et précisent le pourcentage par grandes masses de dépenses ou de recettes.

Une DGF* en baisse constante

2013	: 782 156 €
2014	: 733 371 € - 6.24 %
2015	: 616 566 € - 15.93 %
2016	: 505 515 € - 18.01 %
2017	: 442 651 € - 12.44 %

Une dette renégociée

En 2016 et 2017 tous les emprunts en cours ont été renégociés.

GAIN : 33 285 € en 2017.

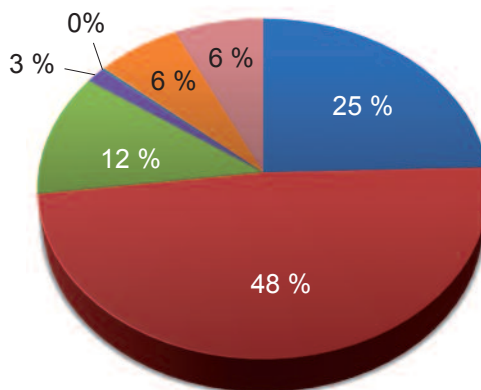
Des nouveaux crédits de TVA

Les collectivités locales peuvent être assujetties à la TVA à titre obligatoire ou par option selon la nature et les conditions d'exploitation des activités exercées. C'est un enjeu budgétaire non négligeable.

GAIN : 21 986 € en 2016.

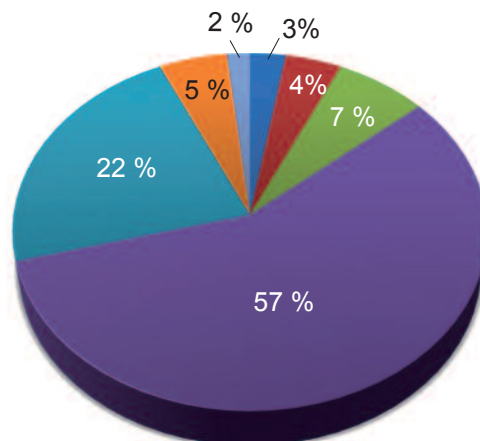
Dépenses de fonctionnement

- **Charges de personnel**
- **Charges à caractère général**
Achats et services (électricité, gaz, eau, fournitures d'équipement et d'entretien, assurances, maintenance, transport des associations...).
- **Virement à la section d'investissement**
Autofinancement destiné à la section d'investissement.
- **Amortissements**
- **Charges exceptionnelles**
Régularisations sur trop perçu, provisions.
- **Charges financières**
Intérêts des emprunts.
- **Autres charges de gestion courante**
Subventions aux associations, indemnités élus, participation au SDEHG (Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne), au SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arize), créances irrécouvrables.



Recettes de fonctionnement

- **Impôts et taxes**
Taxe d'habitation, taxe foncière, cotisation foncière aux entreprises, taxe sur les surfaces commerciales, taxe sur la publicité extérieure...
- **Dotations et participations**
Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) dotation de solidarité rurale, compensations de l'Etat, taxe sur les droits de mutation
- **Autres produits de gestion courante**
Loyers perçus
- **Produits exceptionnels**
- **Atténuation des charges**
Remboursement pour personnel mis à disposition, remboursement sur assurance du personnel
- **Travaux en régie et reprise de subvention**
- **Produits des services**



(*): DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

dotations

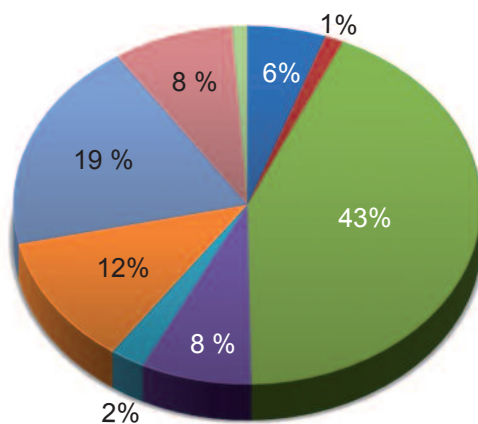
niveau de services que d'investissements. La municipalité n'a pas souhaité faire supporter de nouvelles charges aux contribuables : pas d'augmentation des impôts locaux.

MUNAL 2017

INVESTISSEMENT : 4 674 645 €

Dépenses d'investissement

- Opérations pour compte de tiers
Travaux d'urbanisation sur voies départementales.
- Reprise de subventions et travaux en régie
- Opérations patrimoniales
- Remboursement d'emprunt
Remboursement du capital de la dette.
- Immobilisations incorporelles
Maîtrise d'oeuvre, études...
- Subventions d'équipement
Subventions versées aux pétitionnaires dans le cadre des opérations façades et vitrines commerciales, fonds de concours à la Communauté de communes du Volvestre.
- Immobilisations corporelles
Achat de matériel...
- Immobilisations en cours
construction du club house rugby...



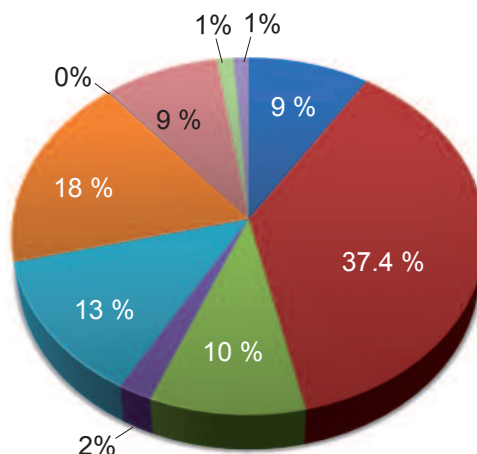
Les opérations de viabilisation et de vente de lotissements ou zones d'activités font l'objet de budgets annexes qui permettent une gestion de stock spécifique. L'excédent dégagé est reversé sur le budget communal.

Budget annexe du Logis II

La mairie poursuit ses études pour la viabilisation de la 2^e tranche du lotissement du Logis. Un descriptif du projet d'extension sera présenté aux riverains. Un plan détaillé vous sera communiqué dans le prochain numéro d'Info 107. ■

Recettes d'investissement

- Subventions d'investissement
- Immobilisations corporelles
- Amortissement des immobilisations
- Opérations patrimoniales
- Opérations pour compte de tiers
- Virement de la section de fonctionnement
- Excédent d'investissement
- Excédent de fonctionnement
- Dotations
FCTVA, taxe d'aménagement.



Transfert budget annexe de Naudon II

Le budget annexe de la zone de Naudon II a été clôturé. En effet, la Loi NOTRe a confié à la Communauté de communes du Volvestre à compter du 1^{er} janvier 2017 la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, etc. ■

Rénovation du réseau d'eau

Divers travaux de rénovation du réseau d'eau potable sont réalisés depuis le début de l'année.

Route du Baqué, il s'agissait de renouveler une ancienne canalisation passant sur des terrains privés, et de la remplacer par une canalisation de plus fort diamètre améliorant ainsi la desserte des riverains et permettant de mettre aux normes le réseau de défense incendie (deux poteaux incendie supplémentaires ont été installés).

Chemin de Naudon et route de Lafitte, les travaux permettent de mettre à niveau le débit disponible sur ce secteur et notamment pour la zone d'activités de Naudon. ■



Route de Lafitte.

Confortement de la rue de la Roche

En vue de la réfection du réseau des eaux usées de la ville par le SMEA, une étude géologique a été réalisée rue de la Roche par Geotec. Suite à l'étude, il est apparu qu'il y avait nécessité de stabiliser les murs de soutènement.

Suite à l'appel d'offre, l'entreprise retenue pour ce chantier, d'un montant estimatif de 318 214 €, est l'entreprise Gauthier.

Suivi du chantier :

- Maîtrise d'ouvrage : Communauté de communes du Volvestre.
- Maîtrise d'œuvre : ATEMO
- Travaux de contrôles : bureau VERITAS.
- Coordination et sécurité : Cabinet LH Coordination.

La stabilisation a nécessité la réalisation de 3 lits de clous en quinconce et une mise en tension par boulonnage au niveau des têtes. Nécessité de mettre en place un drainage des eaux souterraines avec gestion en pied de mur et un drainage des eaux par barbacanes avec reprise du talus par des treillis soudés et béton projeté.

Les travaux ont duré 9 semaines et se sont achevés fin juin 2017. ■



17 mai 2017 : réunion de chantier en présence des représentants de la Communauté de communes du Volvestre, maître d'ouvrage, de la ville de Carbonne, du SMEA, du maître d'œuvre et de l'entreprise.

Sécurisation du quartier du Lançon

La première tranche des travaux de sécurisation de la route du Lançon s'est achevée en mai 2017.

Ces travaux ont permis la création d'un piétonnier et de plateaux traversants permettant de sécuriser les déplacements piétons (notamment pour accéder aux arrêts de bus scolaires) mais aussi de ralentir la circulation. Une seconde tranche de travaux pour finaliser l'aménagement vers Longages est en cours.

De plus, des travaux de sécurisation du carrefour entre les RD 37 et RD 37H vont être réalisés cette année, permettant de ralentir le trafic à cette intersection. ■



Aménagement de l'accueil au cinéma



Afin d'améliorer les conditions d'accueil au cinéma, et notamment l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, la commune a choisi de réorganiser le local situé à droite du hall d'entrée. Les travaux ont été réalisés par les agents techniques des services municipaux. Le guichet a été déplacé et une cloison a été supprimée. Cela permet aujourd'hui à Ciné Carbonne de disposer d'un espace d'accueil plus convivial. ■

Mise en place d'une passerelle piétonne à la gare

SNCF Réseau investit 3,6 M€ dans cette opération dont l'objectif est d'améliorer la sécurité des voyageurs à la traversée des voies et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Echéancier des travaux

- Implantation de la passerelle et des pylônes d'ascenseurs en juillet.
- **Fin août** : mise en service de la passerelle et du nouveau quai.
- **Début novembre** : mise en service des ascenseurs.



Contact

SNCF Réseau

N°Vert :

0 805 69 20 59

Courriel :

modernisation.

toulouse-tarbes

@reseau.sncf.fr

Réaménagement des abords de la cité Lamartine

Faisant suite aux importants travaux d'isolation thermique réalisés par l'OPH31 en 2013, la commune engage aujourd'hui un réaménagement complet des abords de la cité Lamartine. Le parking est entièrement repensé dans le cadre de travaux réalisés par la Communauté de Communes et les espaces autour du bâtiment vont être réaménagés en espaces verts à l'automne par les services municipaux. Ces travaux permettront de faciliter et d'agrémenter la vie des occupants. ■



Diagnostic thermique et énergétique des bâtiments

En partenariat avec le PETR, la ville continue sa campagne de diagnostics thermiques et énergétiques. Le site de la Mairie fait partie des bâtiments qui seront analysés. Ces diagnostics permettent à la commune de programmer les investissements utiles à la réduction des consommations d'énergie.

Remise en état des courts de tennis

Les deux courts extérieurs ont bénéficié d'une remise en état en surface : joints et réfection de la peinture. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise ST Groupe et terminés début juin. Concernant le terrain couvert, un entretien général a été réalisé par les agents des services techniques.

Courts extérieurs



Réception du chantier par Michel Icart adjoint au responsable des services techniques.



Travaux de peinture du court extérieur.

Court couvert



Dans l'optique du tournoi de tennis organisé par le club, l'entretien intérieur et extérieur du tennis couvert a été réalisé, en régie, par les agents municipaux.

Une borne de recharge électrique place de la République

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été mise en service place de la République à Carbonne début février. Cette borne a été installée par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) qui prévoit d'en installer 100 comme celle-ci sur l'ensemble du département.

Pierre IZARD, président du SDEHG :

L'objectif du SDEHG est d'encourager le développement du véhicule électrique en Haute-Garonne. L'usage de la voiture électrique permet de lutter contre la pollution de l'air et réduire notre dépendance aux hydrocarbures. La création d'un réseau de bornes de recharge contribue à la transition énergétique de notre département.

Le conseil municipal de Carbonne a souhaité contribuer à la création d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en sollicitant l'implantation d'une borne sur la commune.

Bernard BROS, maire de Carbonne :

La ville de Carbonne remercie le SDEHG pour cette belle initiative et ce partenariat qui vient compléter notre équipe-



ment. Elle correspond à la politique de transition énergétique de la commune : la municipalité est déjà équipée d'un véhicule électrique et participe activement aux économies d'énergie dans tous les domaines.

L'installation de ces bornes, selon un maillage cohérent réparti de manière homogène sur le département, permettra de rassurer le conducteur en lui assurant un maximum de 20 km entre deux points de charge, l'autonomie de la plupart des véhicules électriques étant aujourd'hui de 100 à 150 km.

Grâce aux concours financiers de l'État, via les Investissements d'Avenir (50%) et du SDEHG (35%), la commune prend à sa charge seu-

lement 15% du coût de l'installation de la borne, soit environ 1 000 euros.

Une borne de recharge simple d'utilisation et accessible à tous

Une borne comprend deux-points de charge. Deux véhicules peuvent charger en même temps. Les véhicules acceptés sont les voitures électriques, les voitures hybrides rechargeables, les vélos et scooters électriques.

Il est possible de charger un véhicule électrique sur les bornes du SDEHG en utilisant les moyens d'accès suivants : une carte d'accès SDEHG, l'application mobile « Freshmile Charge » à installer sur un smartphone (téléchargement gratuit sur

Google Play et App Store), un site internet pour les utilisateurs occasionnels (par saisie d'une adresse internet indiquée sur la borne ou par scan d'un QR Code), une carte de recharge autre (exemple : une carte de constructeur automobile, une carte KiWhi Pass®, etc.).

Le coût de la recharge est de 0,20 € pour les 20 premières minutes, puis de 0,75 € par demi-heure suivante entamée. ■



Retrouvez les bornes déjà implantées sur le département sur www.sdehg.fr

Modification de la carte scolaire

En raison d'un déséquilibre de fréquentation entre les deux groupes scolaires, nos écoles connaissent aujourd'hui des difficultés de fonctionnement tant pour la restauration scolaire que pour l'occupation des locaux. En effet, l'école Henri-Chanfreau arrive à saturation, alors qu'à l'école Guy-Hellé des salles de classe sont disponibles. C'est pourquoi, afin d'offrir les mêmes conditions d'apprentissage aux enfants, il était impératif de modifier la carte scolaire existante.

Il est important de rappeler que cette situation va perdurer en raison de l'application de la loi Alur (2014). En effet, celle-ci impose une densification des centres bourgs, or le centre bourg est le secteur rattaché à l'école Henri Chanfreau.

Dès lors, il a été proposé de transférer une soixantaine d'enfants du groupe scolaire Henri-Chanfreau vers le groupe scolaire Guy-Hellé.

Pour cela, un travail de concertation important a été réalisé avec les différents partenaires, enseignants, parents d'élèves, Inspection académique et Conseil Départemental, afin de tenir compte des aspects suivants :

- effectif par classe,
- transport scolaire,
- décharge des directeurs,
- locaux disponibles,
- cohérence géographique,
- situation familiale des élèves (fratries).

Secteur impacté par la modification de la carte scolaire

- boulevard de la Gare,
- rue Lamartine,
- cité Lamartine,
- avenue Pierre-Marty,
- cité Pierre-Marty,
- rue des Chênes,
- impasse des Chênes,
- chemin Las Peyrères,
- rue Paul-Gouiric,
- impasse des Prés,
- rue de la Garonne,
- impasse des Écureuils.





Avril 2017 visite de l'école Guy-Hellé par les familles concernées par la modification de la carte scolaire en présence de Marie-Caroline Tempesta adjointe au maire en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse.

Ce nouveau découpage répondant à tous les critères énumérés ci-contre, plusieurs réunions de présentation ont eu lieu et ont abouti à la satisfaction aussi bien des directeurs d'écoles, des présidents des deux associations de représentants des parents d'élèves mais également des familles concernées dès la rentrée prochaine.

Une visite de l'école avec les familles a également eu lieu au groupe scolaire Guy-Hellé, afin de préparer le plus sereinement possible cette nouvelle rentrée scolaire. ■



■ Secteur groupe scolaire Guy-Hellé.
 ■ Secteur groupe scolaire Henri-Chanfreau.

CADRE DE VIE

Changeons nos habitudes !

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la loi de transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des structures publiques (communes, départements, région...). Cette interdiction s'appliquera à la vente aux particuliers dès janvier 2019.

L'interdiction de traiter avec des pesticides les espaces publics nous oblige à gérer différemment, les bords de voirie, les trottoirs, les chemenelements... Quand vous voyez des plantes spontanées cela ne veut pas dire que c'est laissé à l'abandon. Simplement, l'entretien est fait de façon raisonnée. Dans les prochains mois, vous devrez également changer vos habitudes et votre regard. ■



VIA GARONA

La Via Garona est une voie naturelle structurée par la Garonne.



Cet itinéraire s'inscrivait autrefois dans un vaste réseau de pèlerinage et menait, entre autre, à Saint-Jacques de Compostelle. Ce nouveau chemin pédestre (GR 861) va de Toulouse à Saint-Bertrand de Comminges, 170 kms au cœur de la Haute-Garonne en passant par Carbonne. 7 étapes pour découvrir le patrimoine historique et naturel de 41 communes.

Contact : Comité Départemental de Randonnée Pédestre 31 5 port Saint-Sauveur, 31000 Toulouse. Tél. 05 34 31 52 31. ■

Visite des serres municipales



En avril dernier, les élèves du groupe scolaire Guy-Hellé (deux classes CE2 et ULIS) et les résidents de l'EHPAD Jallier ont découvert la serre et son atelier de rempotage où 32 000 plants sont produits annuellement. Le service cadre de vie souhaite sensibiliser différents publics aux pratiques de la culture florale de la commune. ■

Jury villes fleuries



Aux côtés des quatre membres du jury départemental (à gauche), M. le maire Bernard Bros, Josiane Libérati adjointe au maire déléguée au cadre de vie, Michel Icart adjoint au directeur des services techniques et Sylvie Millet agent du cadre de vie.

M. le Maire, Bernard Bros a accueilli les membres du jury départemental pour leur présenter la politique environnementale de la ville. Ensuite, la visite de la ville s'est effectuée en compagnie de Josiane Libérati adjointe au maire déléguée au cadre de vie et à l'environnement, Michel Icart adjoint au responsable des services technique et Sylvie Millet, technicienne des espaces verts, qui leur ont présenté le fleurissement de la ville. Ils ont également rendu visite aux Carbonnais sélectionnés au concours départemental suite à leur classement au concours local des maisons fleuries 2016. Il s'agit de Baudeigne Michèle, Lafargue Jean-Louis, Savourel Nicole et Fabre Robert. ■

Soyez prévoyants pour vos demandes de cartes d'identité ou vos passeports

Depuis le 7 mars 2017, on ne peut établir ou renouveler sa carte d'identité que dans les communes qui délivrent les passeports. Carbonne est l'une des 26 communes en Haute-Garonne équipées du Dispositif de Recueil (DR) de titres d'identité ou de voyage. Auparavant 589 délivraient les cartes nationale d'identité.

A ce jour, nous avons un délai d'attente de plus de deux mois pour vous attribuer un rendez-vous, que ce soit pour un passeport ou une carte d'identité.

Liste des 26 communes de Haute-Garonne habilitées à recevoir les demandes de Carte Nationale d'Identité : Aspet, Auterive, Bagnères de

Luchon, Balma, Blagnac, Carbonne, Castanet-Tolosan, Castelnest, Cazères, Colomiers, Cugnaux, Fronton, Grenade, Lanta, L'Isle-en-Dodon, L'Union, Montgiscard, Montastruc-la-Consellère, Muret, Plaisance du Touch, Revel, Saint-Lys, Saint-Gaudens, Toulouse, Tournefeuille. Villefranche-de-Lauragais.

Rappel : allongement de la validité de votre carte nationale d'identité



La durée de validité d'une CNI délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2014 est passée de 10 à 15 ans ; cette extension n'est toutefois reconnue que sur le territoire français. ■

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) bientôt en mairie

Aujourd'hui, les Pactes Civils de Solidarité (PACS) sont enregistrés auprès du tribunal d'instance ou d'un notaire.

A compter du 1^{er} novembre 2017 l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) sera transféré à l'officier d'état civil de la commune dans laquelle les partenaires de PACS fixent leur résidence commune. (loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la jus-

stice du XXI^e siècle).

L'officier d'état civil sera chargé d'enregistrer les déclarations, les modifications et les dissolutions des PACS.

Renseignements en Mairie auprès de l'officier d'état civil au 05 61 87 80 03 à compter du 1^{er} novembre 2017. ■

Aide pour vos projets de rénovation de l'habitat

Le Pays Sud Toulousain propose aux Carbonnais un accompagnement gratuit de leurs projets de construction, de rénovation, d'installation d'énergies renouvelables ou d'adaptation de leur logement au handicap et vous informe sur les aides financières possibles.

Ce service d'accompagnement à la rénovation de l'habitat se traduit par :

- des permanences de proximité pour la rénovation de l'habitat pour toutes les personnes qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration énergétique ou d'accessibilité.

Permanences :

Permanences tous les 1^{er} jeudi du mois de 9 h à 12 h à la Communauté de communes du Volvestre ou sur rendez-vous à Noé.



- un espace Info Energie situé au Pays du Sud Toulousain à Noé pour apporter des conseils pratiques sur les moyens de réduire votre facture énergétique.

Contact :

Pays Sud Toulousain Espace Info Energie

Tél. 05 61 97 34 20

Courriel : infoenergie-sud-toulousain@orange.fr ■

Le Pays du Sud Toulousain a déménagé

Les services du Pays n'ont plus qu'une seule adresse :

Pays Sud Toulousain
136 route de Longages, 31410 Noé
Standard :
Tél. : 05 61 97 30 34

1^{re} édition de la marche populaire du Volvestre

La marche populaire a été initiée par la Gymnastique Volontaire en conseil des associations et validée par celui-ci en séance du 23.05.2016. Un comité de pilotage présidé par Ali Benarfa, adjoint à la culture, aux sports et aux loisirs accompagné de Frédéric Teillet, agent de l'espace associatif, et Guy Clay, membre de la Gymnastique Volontaire s'est formé avec les associations partenaires pour l'organisation de cette journée. A savoir : Gymnastique Volontaire, Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), COC marche loisirs, volley et badminton, Les mille pattes carbonnais, Comité de jumelage, SEL, FCPE, Chasse, Cent sets de table, Anciens JSC, Ensemble Les Diatoniks et PUPenVOL, sans oublier les commerçants et artisans associés à cet évènement. Le comité d'organisation remercie les 50 bénévoles et les 234 marcheurs présents le 25 juin.



Les marcheurs et les organisateurs.



1000 € ont été collectés par la MJC, lors de la marche populaire, au profit de l'association « Violette ». 4 juillet 2017 remise du chèque en Mairie.

Tour de France à Korschenbroich

Une délégation carbonnaise composée de M. le Maire, Bernard Bros et Ali Benarfa, maire adjoint délégué à la culture, aux sports et aux loisirs était invitée, par le maire de Korschenbroich (ville jumelle allemande) pour assister au passage du tour de France dans leur ville.



2 juillet 2017.

JSC : une saison couronnée de succès !

Sur le plan sportif, la JSC Football vient de vivre une saison exceptionnelle ! En effet, les trois équipes seniors accèdent au niveau supérieur : montée en Promotion Honneur pour les seniors 1, en Excellence pour les seniors 2 et en Promotion 1^{ère} division pour les seniors 3. Chez les jeunes, les U19 ont remporté la finale de la Coupe départementale.



JSC seniors 1 accèdent en Promotion Honneur.



JSC seniors 2 accèdent en Excellence.



JSC seniors 3 accèdent en promotion 1^{ère} division et ont remporté la finale R. Déjean seniors réserve.



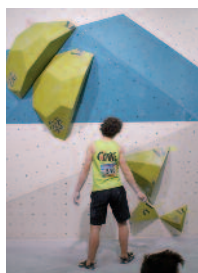
U19 vainqueurs de la Coupe départementale face à Blagnac (2-0).

CIME : Carbone Impulsion Montagne Escalade

Créé en 2012, CIME récolte déjà les fruits de la formation dispensée. Laurent Bellia et Arnaud Foubert, deux jeunes formés au club se distinguent cette année. De plus, le club organise depuis deux saisons l'une des six compétitions du département (Get) à l'attention des jeunes. Cette année a eu lieu la 1^{ère} édition de « La Nuit de la Grimpe » à Carbone afin de faire découvrir cette activité.

Laurent Bellia

Il a débuté il y a trois ans dans cette discipline. Il raconte : « Je suis tout d'abord allé voir ce que c'était, j'ai essayé et j'ai vite pris goût à l'escalade. Je m'entraîne souvent et



Laurent Bellia.

départementale d'escalade. Il a représenté les couleurs de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée au « championnat de France de bloc » à Brest en catégorie minimes. Cette année, Laurent

est entraîné par Pierre Vadrot et Laurent Pascal (initiateurs Structures Artificielles d'Escalade).

Arnaud Foubert

Arnaud intègre à la rentrée prochaine la 1^{ère} E.S. au collège lycée Pierre de Coubertin à Font Romeu en section montagne. Il se confie : « J'avais besoin d'un lycée avec une spécialité escalade avec des professeurs qui veillent à ma progression en étant dans un



Arnaud Foubert.

milieu de grimpeurs pour évoluer. Le club de Carbone m'a donné le goût de l'escalade avec une ambiance familiale et chaleureuse autant en club, qu'en extérieur ou en compétition. Pour moi c'est

CIME qui m'as tout appris, tout transmis et j'y reviendrai après ma formation. » ■

je participe à des épreuves dans la région. J'ai été repéré lors de ces compétitions». C'est ainsi que Laurent a intégré l'équipe

CARBONNE INFO SERVICES

AFIDEL (Association Formation Insertion Développement Local)

68, rue de l'Église. Tél. : 05 61 87 20 92.

Site : www.afidel.org. Courriel : contact@afidel.fr

Agence d'Ingénierie Sociale 3i *Insertion professionnelle*

Permanence à la Mairie les mardi et jeudi sur RDV au 05 61 62 34 79.

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Permanence à la MSA (44, rue Lucien Cassagne)

mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 sans RDV

et de 13 h 30 à 16 h 30 sur RDV au 05 61 10 40 40.

Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM)

N° d'appel : 39 60 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

CAP EMPLOI 31

Permanence sur rendez-vous à la mairie lundi et mercredi uniquement les après-midis. Tél. 05 34 40 91 91.

Centre Médico Psychologique (C.M.P.)

Hôpital de jour adultes : 40, chemin des Nauzes. Tél. : 05 61 43 45 27.

Centre Médico Psychologique Infanto-juvénile (C.M.P.I)

13, chemin des Nauzes. Tél. : 05 61 90 90 60.

Centre médico-social (Maison des Solidarités)

Rue des Rosiers. Tél. : 05 61 87 83 64.

Assistants sociaux lundi après-midi et jeudi matin sur RDV.

Communauté de communes du Volvestre

Accueil : 34, av. de Toulouse. Tél. : 05 61 90 80 70.

www.cc-volvestre.fr

Crèche à Carbonne « Mousseline et Caramel » : 35, avenue Prosjean. Tél. : 09 63 56 67 34 / 06 10 84 74 08.

Déchetterie : Tél. : 05 61 87 80 81 (ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h).

Office de Tourisme Intercommunal : 9, rue de l'Evêché, 31310 Rieux-Volvestre. Tél. : 05 61 87 63 33

Bureau d'Information Touristique de Carbonne :

32 ter, pl. de la République. Tél./fax : 09 61 24 46 33.

Courriel : officetourisme@cc-volvestre.fr

Site : <http://www.tourisme-volvestre.fr>

Conseiller Agricole - Conseil Départemental

4, place des Halles. Tél. : 05 61 87 81 44.

Conseillers Départementaux

Maryse Vezat-Baronia et Sébastien Vincini reçoivent sur rendez-vous le 1^{er} jeudi matin du mois. Tél. : 05 34 33 14 04.

Écoles

École maternelle Henri-Chanfreau : 05 61 87 99 80.

École élémentaire Henri-Chanfreau : 05 61 87 85 59.

Groupe scolaire Guy-Hellé : 05 61 87 32 59.

Collège André-Abbal : 05 61 98 45 10.

La Poste rue Gambetta. Tél. : 36 31.

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)

Sur rendez-vous au 05 61 97 21 64. Site : www.fnath.org

Mission locale

Permanence au Centre médico-social, rue des Rosiers, tous les jeudis sur rendez-vous. Tél. : 05 61 51 54 31.

URGENCES

SAMU 15.

Pompiers 18.

Gendarmerie : 17 ou 05 61 87 83 17.

ASTREINTES TECHNIQUES

ERDF 0810 131 133

Service de l'assainissement SMEA : 05 62 00 72 80

Médecins : 05 61 87 86 23
ou 05 61 87 86 33.

Urgence médicale nuit
et week-end : 39 66.

M A I R I E

Place Jules Ferry, 31390 Carbonne.

Tél. : 05 61 87 80 03. Fax : 05 61 87 47 51.

www.ville-carbonne.fr

Courriel : contact@ville-carbonne.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Centre Socio-culturel du Bois de Castres

Tél. : 05 61 87 03 11.

Centre Technique Municipal

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30.

Tél. : 05 61 87 94 26.

Courriel : centre.technique.municipal@ville-carbonne.fr

Astreinte technique : 06 23 71 47 57.

Espace Associatif Municipal

Tél. : 06 88 74 01 31.

Courriel : espace.associatif.municipal@ville-carbonne.fr

Médiathèque Municipale

48, rue Lucien-Cassagne. Tél./fax. : 05 61 87 59 81.

Courriel : service.culturel@ville-carbonne.fr

Ouverte au public :

Mardi et vendredi : 15 h à 18 h.

Mercredi et samedi : 10 h à 12 h / 14 h à 18 h.

Jeudi : 10 h - 12 h.

Police municipale

Tél. : 05 61 97 32 82. Fax : 05 61 97 44 07.

Courriel : police.municipale@ville-carbonne.fr

Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.)

Tél. : 05 61 87 80 03.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et l'après-midi sur rendez-vous.

Maison des Jeunes et de la Culture (M.J.C.)

56, rue Lucien Cassagne. Tél. : 05 61 87 43 58. Fax : 05 61 87 95 55.

Courriel : carbonne.mjc@wanadoo.fr Site : www.carbonne-mjc.fr

Permanence pour l'aide à la recherche d'emploi le mardi de 9 h à 12 h.

Musée André-Abbal

Rue du Sculpteur Abbal. Tél. : 05 61 90 14 46 <http://museeab-bal.free.fr/frame.htm>

Mutualité Sociale Agricole et assistante sociale agricole

44, rue Lucien Cassagne. Tél. : 05 61 10 40 40.

OPH 31

Sur rendez-vous au 68, rue de l'Église. Tél. 05 61 98 70 94.

Permanence juridique (avocats)

Permanence à la mairie sur RDV le 1^{er} lundi après-midi de chaque mois. Tél. : 05 61 87 80 03.

PETR du Pays du Sud Toulousain

136, route de Longages, 31410 Noé. Tél. : 05 61 97 30 34. www.payssudtoulousain.fr

Régie des transports de Carbonne

Tél. : 05 61 97 69 53. Courriel : regie.carbonne@wanadoo.fr

SNCF Tél. : 05 61 87 82 47.

Trésorerie du Volvestre

12, place Jules Ferry. Tél. : 05 61 87 84 99.

Ouverture les lundis, mardis et jeudi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h. Fermeture les mercredis et vendredis.

Marché du terroir

À la halle centrale, tous les samedis de 8 h à 13 h.

Marché hebdomadaire

Tous les jeudis de 8 h à 13 h. (jours fériés compris).